

Où en est la préparation de la nouvelle édition de "Mes Lectures" à l'usage du cours supérieur?

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **81 (1952)**

Heft 10

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Où en est la préparation de la nouvelle édition de « Mes Lectures » à l'usage du cours supérieur ?

Dans le courant de l'hiver dernier, le Corps enseignant primaire fribourgeois apprenait avec une grande satisfaction qu'on songeait à rééditer et à rénover le manuel *Mes Lectures*. Cette satisfaction procédait de deux sources. D'une part, le désir généralement exprimé de voir paraître une anthologie plus conforme à notre école spécifiquement fribourgeoise et chrétienne. D'autre part, et cela doit être souligné tout particulièrement, la joie de notre personnel enseignant à la pensée qu'une commission de maîtres collaborerait à cette belle œuvre sous la direction de M. le Directeur de l'Ecole normale. Ainsi le nouvel instrument de travail, comme d'ailleurs celui du cours moyen, sera-t-il l'œuvre d'une délégation de notre Corps enseignant sous les auspices et l'impulsion de la Société fribourgeoise d'éducation et de son président.

On se rappelle qu'en automne 1951, dans le cadre des différents arrondissements scolaires, le Corps enseignant était invité à donner son avis sur le contenu du livre en vigueur. Quels chapitres convenait-il de conserver ? Quels autres pensait-on vouer à l'abandon ? A ce sujet, il nous plaît de relever que, à peu de chose près, cette consultation présentait une similitude quasi entière quant aux propositions formulées. C'était un précieux indice pour orienter les recherches préliminaires à l'édification de l'œuvre projetée. S'il était sans doute aisé d'extirper les chapitres marqués d'un arrêt de mort, la difficulté de reconstruire apparaissait dans toute son acuité. C'était du même coup reconnaître les mérites et la bonne volonté de ceux qui nous ont dotés du livre édité en 1934 et qui a manifestement rendu de réels services.

Mais, à la lumière des expériences faites durant près de vingt ans, l'usage en a fait déceler soit les lacunes, soit la nécessité de le mettre mieux en harmonie avec les besoins actuels de l'école de « chez nous ». D'où la sage décision qui a été prise d'entreprendre la refonte du livre dont chacun souhaitait la réforme. Travail considérable qu'il importe de réaliser sans précipitation, mais au contraire avec la constante préoccupation de bâtir une œuvre bien conçue tant sur le plan méthodologique que littéraire.

Où en est, pour le moment, la préparation de la nouvelle édition ? Comme on le verra, la commission (deux maîtres par arrondissement) vient de réaliser déjà une besogne capitale, travail fastidieux parfois, mais ordonné, patient et constructif. Se réunissant à l'Ecole normale, dans un climat propice à cette activité de recherche et de réflexion, elle a tenu quatre séances, soit les 28 février, 29 mai et les 23 et 29 juillet. Alors que la première séance devait se consacrer uniquement au tri des quelque 200 chapitres actuels dont elle conserva le 50 %, les trois autres journées portaient leur effort sur l'examen et le choix des nouvelles matières. Nous devons à la justice et à la reconnaissance de relever l'important travail de recherche, d'accumulation de matériaux que M. le directeur Pfulg avait au préalable constitué, puisé à des sources très variées. De leur côté, les maîtres avaient également apporté une contribution appréciable. Il fallait choisir. Lire ou entendre lire chaque nouvelle pièce proposée, en mesurer la résonance pédagogique, en soupeser la texture littéraire et la difficulté

d'absorption, puis la classer ou la rejeter, telle fut l'œuvre de trois longues journées.

C'est ainsi qu'une première et importante étape vient d'être franchie : le choix des pièces, prose et poésie, susceptibles de trouver place dans l'œuvre définitive. Que le choix ait été l'effet d'un hasard, d'un engouement personnel ou d'une pression quelconque : certainement pas. Et cela doit inspirer la plus large confiance aussi bien à la Commission cantonale des études qu'aux maîtres qui feront usage du nouvel outil.

Les entretiens et les apartés s'animaient parfois, sans jamais s'envenimer bien sûr, autour de quelques idées qui s'affrontaient et qui peuvent se résumer à deux principes. Voulons-nous un livre de lectures, une collection de chapitres très méthodiquement agencés et s'insérant logiquement dans la meilleure classification qui soit ? Ou bien ajouterions-nous à un certain nombre de morceaux-types quelques indicatifs de méthode tendant à l'utilisation rationnelle du texte sous le secteur du vocabulaire, de la phraséologie et de la lecture mentale personnelle ? En tout état de cause, ces débats, très courtois d'ailleurs, pourraient peut-être, dans un avenir pas trop lointain, remettre sur le tapis l'idée de la création ou de l'adoption d'un véritable livre de français selon les principes toujours actuels de *Lire, Parler, Rédiger* du regretté Mgr Dévaud. Quelle solution prévaudra ? La commission fera sienne la proposition qui, après un examen objectif et minutieux, compte tenu de tous les facteurs à considérer, ralliera l'ensemble des suffrages de la commission.

Disons en terminant que le travail de la délégation du Corps enseignant est bien parti, qu'il est bien inspiré et adroitement dirigé. Souhaitons qu'il s'achemine dans la régularité, la détermination et la plus aimable cohésion, vers les étapes décisives, au terme desquelles le Corps enseignant aura la satisfaction de voir surgir une œuvre bien conforme à la mentalité chrétienne de notre école fribourgeoise.

A. CARREL.

Cours UNESCO 1952

La section de l'Education de la Commission nationale pour l'UNESCO organise, du 13 au 18 octobre, à l'Hôtel du Gurtenkulm, près de Berne, son troisième cours d'information sur l'école suisse et la compréhension internationale. Le thème central des conférences et des discussions sera : La Déclaration universelle des droits de l'homme et plus particulièrement le droit à l'éducation et la participation à la vie culturelle de la communauté.

Parmi les conférenciers qui introduiront les débats, on note : M. le conseiller fédéral Feldmann, M. le ministre Zellweger, le conseiller d'Etat Brandt, de Neuchâtel, les professeurs Hans Barth (Zurich), Casparis (Grisons), Dottrens (Genève), Meylan (Lausanne), les directeurs d'Ecoles normales, Pauli (Neuchâtel) et Pfulg (Fribourg), le Dr Trapp, de Berne, M. Visseur, de Genève, le Dr Mæder, de Zurich, M^{me} Beck-Meyenberger, présidente de la Ligue suisse des femmes catholiques, M^{me} Elisabeth Rothen et M^{me} Dr Thalmann-Antenen, de Berne.

Le cours commencera, le 13 octobre, par une introduction de M^{lle} Ida Somazzi, présidente. Diverses personnalités de l'étranger ont été invitées à participer à ce cours qui sera certainement l'occasion de fructueux contacts.